



Cahier des charges

Action de formation professionnelle

CODE ACTION : FQ1

Cette action de formation est une action de formation qualifiante (inscrite à l'inventaire) proposant un passage du TOEIC. Cette action sera proposée à **distance** par l'organisme de formation. Seuls les salariés de droit privé, dont la structure est à jour de sa cotisation, seront concernés par cette action.

La particularité de cette action d'un point de vue administratif, contrairement à toutes les autres actions soumises à consultation, consiste à ce que l'ensemble des procédures administratives et le règlement seront établies directement entre l'organisme de formation et AGEFOS-PME (3 délégations concernées : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes).

Intitulé de l'action : TOEIC (Test of English for International Communication)

Condition préalable :

Tout organisme formulant une réponse à ce cahier des charges est un organisme de formation pouvant justifier d'un numéro d'agrément obtenu auprès des services de l'Etat-DIRECCTE.

Dès lors le choix de l'organisme effectué, il n'y aura aucun démarchage autorisé auprès des acteurs de la branche Tourisme, sans l'accord du commanditaire (MOPA, CRT Limousin, FROTSI Poitou-Charentes) pour cette action.

Contexte de l'action :

La maîtrise de la langue anglaise est primordiale dans le quotidien d'une structure institutionnelle du tourisme.

La fluidité dans l'expression orale permet non seulement d'informer correctement le touriste mais peut également permettre un conseil personnalisé en adéquation avec la demande formulée donc favorisant la consommation touristique sur le territoire.

Public concerné :

Salariés de la branche tourisme (OT, CDT/ADT, CRT) et personnels tourisme de collectivités de la Grande Région, dont la structure est à jour de sa cotisation à AGEFOS-PME.

Pré-requis nécessaires :

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

A l'issue de l'action, le participant sera en capacité de :

- Renforcer ses compétences en vocabulaire et en expression orale
- Fluidifier son aisance à l'oral
- Être en capacité de reformuler, d'argumenter et de convaincre
- Connaître les comportements de consommation touristique de la clientèle anglaise.

Méthodes pédagogiques :

Le séquençage proposé à distance devra être clairement explicité ainsi que les outils de mesure du temps d'apprentissage. Il est conseillé à l'organisme d'alterner les séquences de travail, varier entre les temps d'apprentissages théoriques et les exercices pratiques en mentionnant leurs objectifs pédagogiques.

Matériel pédagogique :

L'organisme précisera dans sa réponse le matériel pédagogique dont il disposera ou dont il souhaiterait disposer pour réaliser l'action.

Évaluation et suivi :

Il est proposé que chaque séquence se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une attestation de fin de formation sera remise par le formateur à chaque participant.

Les statistiques d'obtention ou pas du TOEIC seront adressées par le le formateur au commanditaire (MOPA, CRT Limousin, FROTSI Poitou-Charentes).

Un SAV des actions post-formation à 6 mois du formateur (sous-traitant) sera réalisé auprès des participants afin d'évaluer la réalisation des actions et leurs pertinences.

Durée de l'action par groupe :

Autant que nécessaire

Période privilégiée :

Sera fixée entre l'organisme de formation et le commanditaire

Nombre de groupe à constituer :

Autant que nécessaire sur la Grande Région

Lieu(x) :

Sera fixé entre l'organisme de formation et le commanditaire

Contenu de la réponse attendue :

Chaque projet de candidature sera envoyé sous la forme d'une note méthodologique prenant en compte les critères suivants :

- Garanties et capacités techniques, financières et professionnelles : numéro d'enregistrement en tant qu'organisme de formation, assurance professionnelle

- Si votre organisme est assujéti ou non à TVA
- Rappels du contexte et des objectifs de la formation
- Détails des modules et leurs objectifs pédagogiques
- Méthodes pédagogiques et moyens matériels envisagés
- Mises à disposition de supports
- Présentation du ou des intervenants (compétences et CV)
- Références et actions déjà mises en oeuvre ayant une finalité similaire à celle présentée ci-dessus
- Le coût global net de taxes/TTC
- Moyens d'évaluation (capacités acquises et niveau de satisfaction des stagiaires)
- SAV à 6 mois.